

Industrie cimentière et écologie territoriale : valorisation des déchets

Février 2026

L'industrie cimentière est un acteur clé de l'économie circulaire, au service des territoires, pour la préservation des ressources naturelles et le traitement des déchets.

Son process industriel présente le double avantage d'une valorisation énergétique et matière des déchets. Sélectionnés pour leur compatibilité avec le procédé cimentier, les déchets sont intégrés à différentes étapes de la fabrication du ciment.

Télécharger le récapitulatif détaillé, chiffré et mis en schéma sur [France Ciment](#).

Au cru, une première étape de valorisation matière

Les déchets sont utilisés comme apport chimique (oxydes de fer et d'alumine, déchets minéraux, terres polluées, **cendres volantes**) dans la composition du cru. Cette valorisation préserve les ressources naturelles.

À la cuisson, une double valorisation énergétique et matière

- Les combustibles fossiles sont remplacés par des déchets énergétiques, comme les CSR (combustibles solides de récupération), les farines animales, les solvants usagés, les pneus...
- Les cendres issues de leur combustion sont intégrées dans la composition du **clinker**.

Lors du broyage, une seconde étape de valorisation matière

Des résidus ou sous-produits d'autres industries (fumées de silice, laitiers de hauts-fourneaux, cendres volantes...) sont ajoutés au clinker broyé pour produire des ciments composés. Ce sont plus de 1,5 million de tonnes de ces résidus qui sont ainsi valorisés et donc autant de ressources naturelles économisées.



Article imprimé le 18/02/2026 © infociments.fr